

Les entreprises du médicament déterminées à accélérer leur engagement sociétal

Conscientes de leur responsabilité sociétale et environnementale, les entreprises du médicament ont évalué leurs pratiques, pour la 2^{ème} année consécutive, autour des enjeux prioritaires de leurs parties prenantes. Un état des lieux nécessaire pour prendre des engagements de manière éclairée et efficace.

Dans le cadre de la démarche PACTES, plan d'engagement sociétal du secteur pharmaceutique en France, le Leem propose chaque année à ses adhérents de se livrer à une auto-évaluation de leur niveau de maturité autour de 6 enjeux prioritaires pour leurs parties prenantes :

- La prise en compte des attentes des patients tout au long du cycle de vie du médicament,
- L'approvisionnement en médicaments,
- Les politiques d'inclusion et de diversité,
- La transparence des relations professionnelles et des financements,
- La protection de l'environnement,
- L'intégration de la RSE dans la stratégie de l'entreprise.

Cette initiative originale à l'échelle d'un secteur a rassemblé un nombre significatif d'entreprises pharmaceutiques en 2023 (40 entreprises, représentant 59% des effectifs du secteur et 67% du chiffre d'affaires total des adhérents du Leem).

« Cette démarche représente un effort de transparence et d'engagement d'un secteur qui a un rôle essentiel à jouer face aux enjeux de santé publique, avec des entreprises d'une grande diversité en termes d'activité, de taille et de maturité RSE. », commente le cabinet de conseil en transition Des Enjeux et des Hommes, qui a évalué le bilan du secteur cette année.

Le 2^{ème} bilan annuel de PACTES a été dévoilé lors des « Rencontres RSE : la pharma engagée » organisées par le Leem le 23 novembre 2023. Des progrès sont observés sur tous les axes, mais plus significativement sur trois d'entre eux :

- **Renforcer la prise en compte des attentes des patients** : de la recherche à l'usage du médicament dans le parcours du soin, les entreprises ont mis en place de nouvelles actions.
- **Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement** : nette amélioration des engagements climat et des efforts pour réduire l'empreinte des emballages ; la santé environnementale devient également prioritaire.
- **Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise** : la montée en compétences des salariés, l'organisation de la gouvernance et l'engagement des collaborateurs sont de plus en plus intégrés par les entreprises.

Avec un bilan général de niveau « intermédiaire » (note moyenne de 5 sur 10 au niveau sectoriel) et conscient des progrès attendus dans certains domaines, le Leem s'engage à relever ses ambitions sur deux engagements :

- **La sécurisation de l'approvisionnement en médicaments** : la hausse des pénuries dans la vie quotidienne des Français met cette préoccupation au premier plan et impose des efforts supplémentaires pour garantir aux patients l'accès à leurs traitements essentiels.
- **La simple protection de l'environnement ne suffit plus, à l'heure des modèles régénératifs** : le Plan de décarbonation et la feuille de route de sortie du plastique à usage unique du Leem donnent des signaux très positifs, avec des engagements de réduction de 50 % des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) et 25% sur le scope 3, ou encore une substitution de 100% des blisters à horizon 2030. L'accélération du réchauffement climatique et ses impacts sanitaires imposent toutefois de fixer des objectifs encore plus ambitieux tout au long du cycle de vie des médicaments.

« Face aux enjeux cruciaux auxquels notre société est confrontée, en particulier l'approvisionnement en médicaments et l'urgence climatique, le Leem poursuivra ses engagements au-delà des obligations réglementaires. Cela passera par une trajectoire de progrès basée sur des indicateurs chiffrés. » souligne Thierry Hulot, président du Leem.

Le détail de l'évaluation engagement par engagement et de nombreux exemples d'actions mises en place sont rassemblés dans le rapport de progrès PACTES 2023, publié sur le site internet du Leem : [Rapport de progrès Pactes 2023 - Le plan d'engagement sociétal des entreprises du médicament | Leem](#)

L'événement du 23 novembre a permis de récompenser plusieurs initiatives RSE des entreprises du secteur (voir annexe : les Lauréats 2023).

Les lauréats 2023 des Trophées PACTES RSE

Trophée Environnement :

AstraZeneca - Innover pour atteindre l'ambition Net Zéro

Trophée Social / Sociétal :

Sanofi - Cancer at work

Trophée Gouvernance :

Roche - Inclure la RSE dans l'intéressement

Coup de Cœur du Jury pour deux campagnes de communication :

Sandoz - « #jaidejenparle » et Amgen France - « C'est notre diversité qui fait la différence ! »

Prix des Internautes :

AstraZeneca - « Girls belong here », programme d'accompagnement au leadership.

Contacts presse :

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org / Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org
Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 – cfernandes@leem.org